

Le 24 octobre 2016

Signature du contrat de filière Agroalimentaire / Agro-ressource

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Daniel Genissel, Président de la CRAN, Bertrand Declomesnil, Président de l'AREA Normandie, Sébastien Windsor, Président de l'IRQUA, Jean-Luc Perrot, Directeur de Valorial, et Jean-Pierre Delaporte, Président de Nov&atech, ont signé aujourd'hui le contrat de filière Agroalimentaire / Agro-ressource au siège de la société Agrial à Caen.

Les partenaires de la filière (AREA-Normandie, la Chambre Régionale d'Agriculture, IRQUA-Normandie, VALORIAL et NOV&ATECH) en lien avec l'ADN et le soutien de la Région se sont entendus pour déterminer les 3 enjeux majeurs de ce secteur :

- l'attractivité des métiers et du territoire,
- la compétitivité des entreprises,
- la génération de valeur ajoutée.

Huit défis à relever pour maintenir la filière en tête de l'économie régionale

Pour satisfaire ces enjeux, ils s'engagent sur l'emploi, la formation, l'innovation, la promotion/communication, le développement commercial, du défi vert et de la RSE et l'intelligence économique.

Dans le but de maintenir la filière agroalimentaire / agro-ressource en tête de l'économie régionale, et positionner favorablement les entreprises normandes, l'ensemble des acteurs, accompagnés par la Région Normandie, se sont fixés comme objectif de :

- consolider et créer des emplois, développer les compétences et l'attractivité des métiers,
- stimuler les investissements et l'innovation pour moderniser les filières et renforcer leur compétitivité,
- développer la qualité des produits et des process,
- accroître la notoriété et la renommée de la filière et contribuer à l'attractivité du territoire grâce à une communication et une promotion renforcées,
- développer les marchés dans tous les circuits de distribution, en France et à l'international,
- mettre en place les outils de mutualisation logistique au service de la compétitivité des entreprises,
- engager la filière dans une démarche vertueuse alliant économie circulaire et performance énergétique,
- accompagner les entreprises dans leur stratégie d'intelligence économique et leur démarche d'influence.

L'atteinte de ces objectifs, inscrits au sein de la vision stratégique de la filière, nécessite la mobilisation des entreprises, associée au soutien conséquent des pouvoirs publics.

Un plan d'actions collectif pour rationaliser l'organisation de la filière

Le contrat de filière Agro-ressource / Agroalimentaire doit permettre à la Normandie, financièrement notamment, de concrétiser l'ambition commune aux industriels et à la profession agricole pour ce secteur.

L'objectif de ce contrat est également de rationaliser l'organisation de la filière en proposant un plan d'action collectif mis en œuvre par des structures dont les missions sont clairement définies dans le cadre d'une gouvernance unifiée.

Ainsi, le contrat prévoit la création de deux pôles principaux à l'automne 2017 :

- le pôle agroalimentaire, véritable guichet unique de l'IAA, s'appuiera sur le rapprochement des activités agroalimentaires AREA/IRQUA et CRAN. Le sens donné à cette évolution permettra de monter encore en efficacité et, de fait, gagner en visibilité et en performance au bénéfice des entreprises agroalimentaires. Le bénéfice immédiat sera d'établir une meilleure logique dans les missions des uns et des autres, eu égard à leur légitimité d'action et leurs champs d'intervention,
- le pôle agricole, lié aux secteurs alimentaires et non alimentaires, regroupant à la fois les activités "Proximité-circuits courts-filières qualité - Salon Agriculture-promotion terroirs et qualité » très liées à l'agriculture et à la nouvelle politique agricole de la Région, et les activités non alimentaires de NOVEATECH, et portant ainsi l'intérêt d'un sourcing agricole régional sur les filières alimentaires et non alimentaires (bio énergies, biomatériaux ou chimie verte).

A ce titre, et pour manifester son soutien à la filière agro-ressources / agroalimentaire, la Région apporte un financement de 2 millions d'euros, auquel s'ajoute 800 000 € pour le soutien à l'export des entreprises de cette filière.

« Le contrat de filière que nous signons aujourd'hui est un contrat de confiance entre la Région, la filière agro-alimentaire et agro-ressources. Nous allons pouvoir booster l'agriculture normande grâce à un plan ambitieux co-construit avec l'ensemble de la filière »
a déclaré Hervé Morin.

Quelques chiffres-clés :

- 70 % du territoire normand est agricole,
- Près de 100 000 emplois agroalimentaires de l'amont à l'aval,
- La Normandie est la 2^e région qui a perdu le moins de salariés dans le secteur agroalimentaire sur 10 ans (-1% contre -17% de moyenne nationale),
- Près de 800 établissements de production agroalimentaire (dont 250 IAA).
- 6^{ème} région agroalimentaire française,
- 4^{ème} place à l'export sur les marchés alimentaires (grâce aux ports Normands),
- 1^{ère} région productrice de lin,
- 1^{ère} région productrice d'agro-carburants.

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr